

L'OMC ... tout à la fin?

À la page 250 du message du Conseil fédéral concernant l'évolution future de la politique agricole 2014-2017, on lit quelque chose d'étonnant: dans plusieurs domaines, la politique agricole suisse n'est pas compatible avec les règles de l'accord agricole de l'OMC. Le point en question fait moins de quatre pages. Ces quelques pages ont vite été oubliées, ce qui n'aide pas. Mais les choses ont subitement changé il y a quinze jours, quand le lobby des paysans a renvoyé aux commissions parlementaires concernées le mandat du Conseil fédéral pour la prochaine conférence ministérielle de l'OMC. De sorte que l'OMC et le protectionnisme agricole suisse reviennent sur le devant de la scène.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est cruciale pour une nation exportatrice comme la Suisse, personne ne le conteste. Pourquoi ne le souligne-t-on pas davantage dans le débat politique? Outre les accords bilatéraux avec l'UE et les accords de libre-échange, ce sont principalement les règles de l'OMC qui garantissent, sur le plan juridique, l'accès au marché de nos exportateurs. Le taux d'exportation de la Suisse se monte à 40% de notre PIB. Près de 70% du PIB dépendent directement ou indirectement du commerce. Les exportations et importations ont autant d'importance pour la Suisse que les emplois à forte valeur ajoutée et la prospérité.



Non. Dans l'âpre bataille pour des subventions agricoles se chiffrant en milliards de francs, l'OMC ne doit pas venir tout à la fin de considérations de notre politique intérieure. Nos paysans ne se porteraient-ils pas mieux si notre politique agricole s'efforçait d'utiliser stratégiquement des évolutions internationales prévisibles au lieu de les refuser jusqu'à ce qu'il soit trop tard? Le mandat du Conseil fédéral pour la conférence ministérielle de l'OMC retourne encore une fois devant la première des deux commissions concernées. Il ne nous reste plus qu'à espérer que l'importance de l'OMC pour l'ensemble de notre économie ne vienne pas tout à la fin du débat.

Accès direct aux marchés mondiaux



En tant que nation exportatrice, la Suisse a besoin d'un accès facilité aux marchés étrangers. Accords de libre-échange et accords bilatéraux fixent le meilleur cadre possible à cet égard.